



DERBY d'attelage - 14-15 juillet 2018

Adresse : lieu dit « La Masure » à Origny le Butin-Belforêt en Perche

Accès : impérativement par la commune de Chemilly, à partir de la départementale D955 (Bellême – Mamers) prendre la départementale D275 direction Chemilly - La Perrière puis emprunter la départemental D644 direction Origny le Butin pour arriver sur le site lieu dit La Masure

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM :	Nombre de participant :
Prénom :	Licence <input type="checkbox"/>
Adresse :	Galop <input type="checkbox"/>
.....	Assurance <input type="checkbox"/>
Tel :	
Nom du cheval 1 :	Nom du cheval 2 :
Race : (Derby ouvert aux chevaux de trait uniquement)	Race : (Derby ouvert aux chevaux de trait uniquement)
Vaccination à jour <input type="checkbox"/>	Vaccination à jour <input type="checkbox"/>
Nom du cheval 3 :	Nom du cheval 4 :
Race : (Derby ouvert aux chevaux de trait uniquement)	Race : (Derby ouvert aux chevaux de trait uniquement)
Vaccination à jour <input type="checkbox"/>	Vaccination à jour <input type="checkbox"/>
Meneur x 20 € =€	
Groom..... x 15€ =€	
Invité..... x 15 € =€	
(Comprend le dîner champêtre du 14 juillet)	
Règlement par chèque à l'ordre du Syndicat Ornais du Cheval Percheron	
A retourner à : Monsieur Boblet Bernard	
Le Verger - ORIGNY LE BUTIN	
61130 BELFORET EN PERCHE	
ou	
Derby.socp61@gmail.com	
Point de règlement : écartement impératif essieu réglable à 140 cm, roue cage à 140 cm ou barre à 160 cm fixée entre 20 cm du sol à l'arrière de la voiture pour la maniabilité.	
Preciser vos conditions de compétition : (entourez la catégorie vous concernant) Voiture utilisée plusieurs fois - Meneur réalise plusieurs parcours - Groom réalise plusieurs parcours	

*En m'engageant, je déclare avoir les qualifications et assurances nécessaires, dégageant ainsi l'organisateur de toute responsabilité concernant ma responsabilité personnelle et celle des chevaux dont j'ai la garde